

ACCUEIL DE LOISIRS DE CARNAC (Mercredis, Vacances)

Coordonnées des Responsables

Direction accueil de loisirs :

Lisa GAUDRON – 06.82.98.96.91 – directionacm@carnac.fr

Emma ROBIN – 06.82.98.96.91- adjointacm@carnac.fr

Assistante de Gestion :

Karine Le GLAUNEC – 02.97.52.08.97 – portailfamille@carnac.fr

Déroulement de la journée des enfants

7h30 à 9h30	Accueil du matin
9h30 à 12h	Temps d'Activités
12h à 13h	Repas + Temps calme ou sieste
14h à 16h	Temps d'Activités
16h à 16h30	Goûter
16h45 à 18h30	Accueil du soir

Temps d'Accueil Parents/enfants

Les enfants jouent librement dans la cour ou en intérieur : jeux de société, dessin, jeux de ballons etc...

Temps d'Activités

Animés par l'équipe d'animation ou par des intervenants spécialisés au centre ou en sortie (½ journée ou journée).

Temps Repas/goûters

La restauration est effectuée sur place à partir de produits frais, de saison et composés à 60% de BIO. Après le repas du midi, un temps calme ou une sieste pour les plus jeunes est organisé.

Toutes les inscriptions à l'accueil de loisirs de Carnac (mercredis ou et vacances) sont obligatoires via le portail famille utilisable 24h/24.

Sur le **Portail Famille**, vous trouverez toutes les informations nécessaires en consultant les différentes rubriques : **inscriptions, dates d'ouverture des vacances, transmission de documents**, etc.



Accueil

Actualités

Consulter les documents

- Actualités ex : dates de réservations,
- Divers documents : tarifs, règlements intérieurs, fiche de renseignements,



Mon compte

Mes informations

Mon dossier

Mes codes d'accès

Traitement des données RGPD

Transmettre des documents

Mes enfants

- Informations liées aux membres de la famille à mettre à jour (changement de classe, d'adresse, documents à transmettre, ...)



Mes inscriptions

Activités

Les activités proposées

Inscription

Mes réservations

Mes réservations en attente

Historique de réservations

Mon calendrier

- Demande de réservations
- Inscriptions validées



Finances

Mes documents

Factures

Attestations

- Factures
- Attestation de frais de garde d'enfants de moins de 6 ans

Modalités d'inscription et de désinscription

AVANT TOUTE INSCRIPTION

Pensez à vérifier et si besoin mettre à jour la classe de votre enfant sur le Portail Famille. Une fois effectué cette modification, **attendez sa validation** avant de réserver. Cette mise à jour est indispensable afin que votre enfant soit inscrit dans le groupe correspondant à son âge et à sa classe.

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant et le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, nous vous remercions de respecter les modalités d'inscription et de désinscription indiquées ci-dessous.

Toutes les inscriptions et désinscriptions doivent être effectuées **via le Portail Famille**, dans les délais prévus pour chaque période.

VOUS ÊTES DANS LES DÉLAIS

Vous pouvez effectuer vous-même votre **inscription ou votre désinscription directement sur le Portail Famille**.

⚠ Veillez à **valider** vos demandes afin qu'elles soient prises en compte.

LES MERCREDIS

Pour les mercredis, les inscriptions et désinscriptions doivent être effectuées **au plus tard le mercredi à 23h59 de la semaine précédente**.

Exemple : si je souhaite inscrire mon enfant pour le **mercredi 2 septembre 2026**, je dois effectuer mon inscription ou ma désinscription **au plus tard le mercredi 26 août 2026 à 23h59**.

VACANCES : JOURNÉE OU FORFAIT ?

Le forfait semaine vous permet de bénéficier d'une réduction de 10%. Par contre, ce forfait est dû même en cas d'annulation.

LES PETITES VACANCES SCOLAIRES

Pour les petites vacances scolaires, les inscriptions et désinscriptions doivent être effectuées **au plus tard le dimanche à 23h59, 2 semaines avant la semaine de vacances choisie**.

Exemple : pour une semaine d'accueil du **lundi 19 au vendredi 23 octobre 2026**, la date limite d'inscription ou de désinscription est fixée au **dimanche 4 octobre à 23h59 2026, soit 2 semaines avant**.

LES VACANCES D'ÉTÉ

Pour les vacances d'été, les inscriptions et désinscriptions doivent être effectuées **au plus tard le dimanche à 23h59, 3 semaines avant la semaine de vacances choisie**.

Exemple : pour une semaine d'accueil du **lundi 5 au vendredi 9 juillet 2027**, la date limite d'inscription ou de désinscription est fixée au **dimanche 14 juin à 23h59 2027, soit 3 semaines avant**.

VOUS ÊTES HORS DÉLAI

Si la date limite de désinscription est dépassée et que votre enfant est finalement **absent**, vous devez nous prévenir par **SMS au 06 82 98 96 91, avant 9h30** le jour concerné.

Le SMS doit préciser :

- le **nom et prénom** de l'enfant ;
- sa **classe** ;
- le ou les **jours d'absence**.

Exemple : Léa Martin – CP – Absente le mercredi 2 septembre.

Une confirmation écrite vous sera adressée afin de vous confirmer que votre demande a bien été prise en compte.

⚠ **Aucune inscription hors délai ne pourra être effectuée pour les mercredis et les vacances scolaires.**

Demande de départ exceptionnel

Si vous avez exceptionnellement besoin que votre enfant quitte l'accueil en cours de journée, vous devez **faire une demande préalable auprès de la direction**. Ces départs anticipés ne sont possibles que durant les créneaux suivants : **11h45 – 12h00 ou 13h15 – 13h45**. La direction ne pourra donner son accord qu'après avoir vérifié que cette demande est compatible avec l'organisation et les activités programmées pour le groupe de votre enfant.

⚠ **Aucun départ ne pourra être autorisé sans l'accord préalable de la direction**. Nous vous remercions de prendre en compte cette organisation lors de l'inscription de votre enfant.

Les demandes par e-mail ne sont pas traitées.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Lisa GAUDRON et Emma ROBIN

Direction de l'Accueil de loisirs de Carnac

💡 Rappel : COMMENT UTILISER LE PORTAIL FAMILLE ?

1. Connectez-vous à votre Portail Famille.
2. Cliquez sur « **Inscriptions** », puis « **Mes réservations** ».
3. Sélectionnez l'enfant concerné, puis cliquez sur « **Suivant** ».
4. Sélectionnez l'activité correspondant à la classe de votre enfant :

- MERCREDI
- VACANCES ou ETE ou SEJOURS

Puis cliquez sur « **Suivant** ».

➔ Pour les mercredis : choisissez **matin, après-midi ou journée**. Pour le matin ou l'après-midi, choisissez également **avec ou sans repas**.

➔ Pour les vacances : choisissez **inscription à la journée ou au forfait**. Pendant les vacances scolaires, l'accueil se fait **uniquement à la journée complète**.

Puis cliquez sur « **Suivant** ».

5. Choisissez votre réservation

📅 **Périodique** : renseignez les dates et choisissez **toutes les semaines, semaines paires ou semaines impaires**.

📅 **Ponctuelle** : sélectionnez directement les **dates souhaitées**.

6. Inscrivez ou désinscrivez votre enfant

Sélectionnez la date souhaitée, puis cliquez sur :

- « **Inscrire** »
- « **Désinscrire** »

7. Validez votre demande

Vérifiez le récapitulatif dans le calendrier, puis **validez impérativement votre demande**.

⚠ **Attention** : si vous ne validez pas la dernière étape, votre demande restera dans votre panier et ne sera pas prise en compte.

À savoir : si vous souhaitez modifier une réservation déjà enregistrée, vous devez dans un premier temps effectuer la **désinscription** et la valider.

Une fois celle-ci **prise en compte et validée par notre service**, vous pourrez retourner sur votre Portail Famille afin d'effectuer une nouvelle inscription correspondant à votre besoin.

😷 En cas de maladie

La réservation reste facturée, sauf présentation d'un **certificat médical**, à transmettre :

- Via le **Portail Famille** onglet « mon compte puis transmettre les documents » ;
- Ou par e-mail à portailfamille@carnac.fr.

📞 06 82 98 96 91

📞 09 65 21 15 80

📧 directionacm@carnac.fr